

Si vous rencontrez des difficultés financières, le Fonds Social Lycéen peut vous aider au financement de la cantine. Pour avoir accès à une aide financière, à compter de septembre 2021 merci de remplir en ligne prioritairement les documents cités ci-dessous et de les envoyer sur l'ENT à (l'assistante sociale) avec les pièces justificatives. Pour les nouvelles familles qui n'ont pas encore accès à l'ENT, il est possible de télécharger les documents et de les déposer dans la boîte aux lettres du lycée ou celle située à côté de mon bureau au Bâtiment E au rez-de-chaussée

DOCUMENTS A FOURNIR

⇒ **IMPRIME FONDS SOCIAL LYCEEN**

⇒ **ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE LA PART DE LA FAMILLE**

⇒ **JUSTIFICATIFS EN FONCTION DE VOTRE SITUATION**

⇒ **RESSOURCES en fonction de votre situation**

- et/ou 3 dernières fiche de salaire et celles du conjoint,
et/ou notification pension d'invalidité,
- et/ou attestation des prestations familiales CAF,
- et/ou attestation versement chômage pôle emploi,
- et/ou pensions de reversions,
- et/ou attestation versement CPAM,
- et/ou attestation versement caisses de retraite,
- et/ou justification du tribunal concernant la pension alimentaire perçue en cas de divorce.

⇒ **CHARGES en fonction de votre situation**

- quittance de loyer ou quittance d'emplacement ou tableau d'amortissement en cas d'accession à la propriété.
- assurance habitation cotisation annuelle,
- facture récente EDF et ou GDF,
- facture récente eau,
- échéanciers des différents crédits,
- dernière taxe d'habitation récente,
- dernière taxe foncière récente,
- dernier avis d'imposition sur les revenus et celle du conjoint,
- justification du tribunal concernant la pension alimentaire versée en cas de divorce

Madame HERRERA, Assistante sociale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou si difficulté particulière au 01.64.39.34.34